



FAQ

Vous avez une question sur votre inscription, votre venue sur la manifestation, la délivrance de vos documents administratifs ou sur nos services ?

Notre FAQ vous permet d'obtenir des informations détaillées sur ces différentes thématiques.

Inscription

A quelles dates débutent les inscriptions ?

Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur la plateforme Com&You, en créant un compte si vous n'avez jamais participé à l'un de nos congrès.

Si vous avez déjà un compte, connectez-vous avec vos identifiants et votre mot de passe.

Puis-je envoyer mon dossier d'inscription par courrier postal ?

Oui, cela est possible. Vous pouvez compléter le formulaire d'inscription sur le programme PDF, disponible en téléchargement sur le site du congrès. Nous vous invitons à imprimer ce document et à nous le renvoyer accompagné d'un chèque* à : Com&Co Group – CCME 2020, 15 boulevard Grawitz, 13016 Marseille, France.

*Chèque établi à l'ordre de Com&Co.

J'étais inscrit l'année dernière à un congrès de Com&Co, dois-je refaire un dossier ?

Si vous étiez inscrit à l'un ou à plusieurs de nos congrès, vous avez déjà un compte sur lequel vous pouvez vous connecter, mais vous devrez vous inscrire à l'événement de votre choix. Munissez-vous de l'adresse email utilisée lors de la création de votre compte ainsi que de votre mot de passe. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pourrez le réinitialiser à nouveau, en cliquant sur « mot de passe oublié » vous recevrez alors un email pour modifier votre mot de passe.

Je rencontre des difficultés pour m'inscrire ou pour modifier mon inscription en ligne, qui contacter ?

Vous pouvez nous écrire via la rubrique **Contact**. Notre équipe vous fera un retour dans les 48h, sur les jours d'ouverture de notre agence.

Je me suis inscrit ou réinscrit en ligne mais je ne sais pas si mon inscription a été prise en compte ?

Vous pouvez à tout moment retourner sur votre compte Com&You et consulter la rubrique **Mes inscriptions**. Si le congrès n'apparaît pas, c'est que votre inscription a échoué. Nous vous invitons à recommencer et à aller au bout de la procédure. Une inscription réussie indique **OK** dans la colonne **Statut**. Si toutefois vous ne parvenez pas à vérifier le statut de votre inscription, nous vous invitons à nous écrire via la rubrique **Contact**. Une réponse vous sera apportée dans les 48h, sur les jours d'ouverture de notre agence.

Je me suis inscrit en ligne, j'ai oublié d'enregistrer le récapitulatif de mon inscription, où le trouver ?

Vous pouvez à tout moment retourner sur votre compte Com&You et consulter la rubrique **Mes inscriptions**. Vous retrouverez l'ensemble des événements auxquels vous avez participé. Dans la colonne **Action**, vous trouverez l'icône « récapitulatif » sur lequel vous devez cliquer. Une page va s'ouvrir et vous pourrez vous renvoyer le récapitulatif en cliquant sur le bouton « Envoyer le récapitulatif d'inscription par email ».

COM&CO GROUP

15, Bd Grawitz - 13016 Marseille, France

T. +33 (0)4 91 09 70 53 - F. +33 (0)4 96 15 33 08

www.comnco.com



FAQ

Vous avez une question sur votre inscription, votre venue sur la manifestation, la délivrance de vos documents administratifs ou sur nos services ?

Notre FAQ vous permet d'obtenir des informations détaillées sur ces différentes thématiques.

Mon lieu de travail a changé. Je souhaite modifier mon adresse postale ainsi que mes coordonnées, pour rester informé des actualités concernant les congrès auxquels je participe. Comment faire ?

Vous pouvez modifier votre adresse et vos coordonnées en vous connectant à votre compte Com&You et en vous rendant dans la rubrique **Mon profil**. Vous pourrez modifier les champs concernés par votre changement de situation.

Comment puis-je obtenir mon certificat de présence au congrès ?

A l'issue du congrès, connectez-vous sur votre compte et rendez-vous dans la rubrique Mes inscriptions. Là vous trouverez dans la colonne **Action**, l'icône **chapeau**. En cliquant sur l'icône, vous serez alors en mesure de télécharger votre attestation de présence.

Comment puis-je obtenir ma facture de participation au congrès ?

Connectez-vous sur votre compte Com&You et rendez-vous dans la rubrique **Voir mes factures**.

Une facture n'est disponible que si l'inscription a été réglée. Les cas échéant vous aurez à disposition une facture pro-forma.

J'ai été inscrit en ligne par mon organisme (*faculté, hôpital, centre de recherche, etc.*). Comment puis-je m'assurer que mon inscription a bien été effectuée ?

Vous pouvez nous contacter via la rubrique **Contact**. Notre équipe pourra vous confirmer votre inscription et vous faire parvenir un email attestant de votre enregistrement en ligne pour le congrès.

Elle vous précisera également si un bon de commande a bien été émis par votre organisme. Le cas échéant, si nous n'avons pas reçu ce document au 1^{er} jour de la manifestation, vous devrez présenter un chèque de caution sur place, à votre arrivée sur le congrès.

Mon inscription a été prise en charge par l'industrie Comment puis-je m'assurer que mon inscription a bien été effectuée ?

Vous pouvez nous contacter via la rubrique **Contact**. Notre équipe pourra vous confirmer votre inscription et vous faire parvenir un email attestant de votre enregistrement en ligne pour le congrès.

Suis-je également inscrit au diner ou à tout autre programme social, si un organisme ou une industrie a pris en charge mon inscription ?

Attention, veuillez-vous en assurer en demandant à ce que notre équipe vous envoie un récapitulatif d'inscription.

Le diner et les programmes annexes au congrès ne sont jamais inclus dans les frais d'inscription. Les organismes et les industries ne prennent très généralement pas en charge ces frais. Vous pourrez néanmoins nous envoyer un email pour commander la prestation de votre choix, nous vous enverrons un email vous informant des différents modes de règlement possibles.

COM&CO GROUP

15, Bd Grawitz - 13016 Marseille, France

T. +33 (0)4 91 09 70 53 - F. +33 (0)4 96 15 33 08

www.comnco.com



FAQ

Vous avez une question sur votre inscription, votre venue sur la manifestation, la délivrance de vos documents administratifs ou sur nos services ?

Notre FAQ vous permet d'obtenir des informations détaillées sur ces différentes thématiques.

Droits d'inscription

Quel est le montant des droits d'inscription à payer ? Où m'inscrire ?

Tarif médecin : 180 € TTC

Vous pouvez vous inscrire via la rubrique Inscription du site du congrès : <https://www.esthetique-corsica.fr/inscription/>

Que contiennent mes droits d'inscription ?

L'inscription comprend l'accès aux conférences, le déjeuner du vendredi 12 juin, les pause-café, le programme du congrès.

Quels sont les modes de paiement possibles pour payer mes droits d'inscription ?

Vous pouvez régler votre inscription par chèque (à l'ordre de Com&Co), virement bancaire, carte bancaire sécurisée en ligne, ou bien nous transmettre un bon de commande émanant de votre organisme, qui sera dès lors facturé. Le paiement pas espèces sur place est également possible, cependant l'accès aux ateliers, aux conférences ou au diner du congrès, est prioritaire pour les participants ayant réglé leurs frais de participation en amont du congrès.

Quelles sont les pièces obligatoires pour justifier de mon inscription à un tarif préférentiel ?

Vous devez présenter un justificatif de cotisation à jour de l'association partenaire du congrès dont vous êtes membre. Celle-ci devra être présentée au plus tard au moment de l'accueil sur place lors du congrès. Le tarif sera réajusté si le justificatif n'est pas présenté.

Je suis membre d'une société savante partenaire. Quel est le montant des droits d'inscription à payer ? Comment s'applique ma réduction ?

Vous êtes membre de l'une des association partenaire du congrès, dans ce cas vous bénéficiez d'une réduction de 30% si vous êtes à jour de votre cotisation. Au moment de votre inscription à la manifestation, il vous sera demandé, dans la section **Code partenaire** « Vous bénéficiez d'un code partenaire, entrez le dans le champ ci-dessous, validez et les prix seront mis à jour » puis validez votre code.

Je suis membre d'une société savante partenaire, mais je ne suis pas encore à jour de ma cotisation. Comment faire ?

Nous vous invitons à vous inscrire avec le code partenaire de votre association, vous aurez jusqu'à la date du congrès pour justifier de la mise à jour de votre cotisation. Si vous ne l'êtes pas lors de votre venue au congrès, un ajustement au tarif standard sera effectué.

COM&CO GROUP

15, Bd Grawitz - 13016 Marseille, France

T. +33 (0)4 91 09 70 53 - F. +33 (0)4 96 15 33 08

www.comnco.com



FAQ

Vous avez une question sur votre inscription, votre venue sur la manifestation, la délivrance de vos documents administratifs ou sur nos services ?

Notre FAQ vous permet d'obtenir des informations détaillées sur ces différentes thématiques.

Je ne suis pas membre d'une société savante partenaire, mais je souhaite le devenir, comment faire ?

Nous vous invitons à vous rapprocher des membres du bureau de la société savante concernée, en vous rendant directement sur leur site internet. Notre agence n'est en charge que de l'organisation logistique et des inscriptions au congrès, nous ne serons pas en mesure de vous faire parvenir les appels à cotisation, ni de valider votre adhésion.

Puis-je payer en plusieurs fois les droits d'inscription ?

Oui cela est possible, vous recevrez néanmoins des rappels de règlement pour le reliquat.

J'ai fait mon inscription en ligne, puis j'ai envoyé par courrier un chèque de règlement. Comment savoir si mon inscription est bien finalisée ?

A réception du chèque, nous vous enverrons une notification d'encaissement. Vous pourrez dès lors télécharger votre facture acquittée, directement depuis votre compte de puis la rubrique **Mes inscriptions**.

Annulation - Remboursement

Puis-je me désinscrire ? Quelle est la procédure ?

Vous pouvez annuler votre inscription à tout moment, en écrivant à notre équipe via la rubrique **Contact**. Aucune demande d'annulation ne sera prise en compte si elle est faite par téléphone. Les annulations doivent se faire par email exclusivement.

Puis-je obtenir un remboursement des droits d'inscription ?

Si vous avez déjà réglé vos frais d'inscription, ceux-ci peuvent être remboursés uniquement si l'annulation est demandée plus de 30 jours avant l'ouverture du congrès. Le remboursement se fera post-congrès sur remise d'un RIB.

COM&CO GROUP

15, Bd Grawitz - 13016 Marseille, France

T. +33 (0)4 91 09 70 53 - F. +33 (0)4 96 15 33 08

www.comnco.com



FAQ

Vous avez une question sur votre inscription, votre venue sur la manifestation, la délivrance de vos documents administratifs ou sur nos services ?

Notre FAQ vous permet d'obtenir des informations détaillées sur ces différentes thématiques.

Ma venue sur le congrès

Comment venir au Sofitel Porticcio sur le lieu du congrès ?

Toutes les informations sont disponibles dans la page suivante **Informations pratiques** :

<https://sofitel.accor.com/hotel/0587/index.fr.shtml#>

Comment se déroule l'accueil lors du congrès ?

A votre arrivée sur le congrès, nous vous invitons à vous présenter au desk d'accueil du congrès et à indiquer votre nom de famille à un membre de l'équipe sur place. Un badge d'accès et les documents du congrès vous seront remis, dès lors que votre inscription est en règle.

Puis-je récupérer mon attestation de présence sur le congrès ?

Oui, celle-ci sera en libre-service à l'issue de la première journée de la manifestation. Nous vous laisserons le soin de la compléter avec votre nom et prénom.

Puis-je récupérer ma facture sur place lors du congrès ?

Notre équipe sur place ne pourra pas imprimer de document à destination des participants. Cependant, vous pouvez la télécharger directement via votre compte Com&You. Si vous avez été inscrit par un organisme, alors nous leur transmettrons ce document par email et nous vous inviterons à vous rapprocher d'eux.

Mon organisme m'a inscrit au congrès, cependant on me demande un paiement en caution à l'accueil. Pourquoi ?

Vous avez bien été inscrit en ligne par votre organisme. Cependant celui-ci ne nous a pas encore transmis de bon de commande. Vous devrez alors verser la totalité du montant de votre inscription en caution et nous fournir un RIB. Vous serez remboursé à réception du bon de commande.

Afin d'éviter tout désagrément, nous vous conseillons de vous assurer que tout est en ordre auprès de votre organisme, avant votre venue sur le congrès.

A l'accueil, on m'indique que je ne suis pas inscrit. Comment faire ?

Rassurez-vous, cela n'est pas un problème, si vous ne figurez pas dans notre base de données, c'est que vous n'avez probablement pas été au bout de la procédure d'inscription. Nous allons vous inscrire et vous pourrez régler sur place pour accéder aux conférences et à l'exposition, ainsi qu'au déjeuner et aux pause-café. Toutefois, vous ne pourrez accéder aux ateliers, symposia et au dîner du congrès, que sous réserve de disponibilité ou d'annulation de la part de l'un des participants. Notre équipe vous mettra sur liste d'attente au moment de votre inscription et vous contactera, soit par email, soit par texto, dans la journée pour vous informer d'une disponibilité. Le règlement devra se faire sur place, votre facture vous sera envoyée par email.

COM&CO GROUP

15, Bd Grawitz - 13016 Marseille, France

T. +33 (0)4 91 09 70 53 - F. +33 (0)4 96 15 33 08

www.comnco.com



FAQ

Vous avez une question sur votre inscription, votre venue sur la manifestation, la délivrance de vos documents administratifs ou sur nos services ?

Notre FAQ vous permet d'obtenir des informations détaillées sur ces différentes thématiques.

Je m'étais inscrit à un atelier et/ou au dîner du congrès, mais on m'indique que je suis à présent sur liste d'attente. Pourquoi ?

Vous étiez bien inscrit, mais le règlement n'a pas encore été effectué. L'accès aux ateliers, aux conférences ou au dîner du congrès, est prioritaire pour les participants ayant réglé leurs frais de participation en amont du congrès. Vous avez reçu un email quelques jours avant la manifestation pour vous acquitter de ces droits avant de passer sur liste d'attente. Rassurez-vous, car nous avons de nombreux désistements sur place. Notre équipe vous contactera soit par email soit par texto dans la journée pour vous informer d'une disponibilité. Bien entendu vous n'aurez pas à régler les frais de participation au dîner, si aucune place n'est disponible.

COM&CO GROUP

15, Bd Grawitz - 13016 Marseille, France

T. +33 (0)4 91 09 70 53 - F. +33 (0)4 96 15 33 08

www.comnco.com